

Communiqué de presse

Elections cantonales

Sept associations économiques soutiennent l'Alliance neuchâteloise et les trois listes qui la composent

Les élections cantonales auront lieu le 23 mars 2025. Sept associations économiques (AIP, Chambre immobilière, CNCI, FER Neuchâtel, FNE, FNSO et UNAM) soutiennent l'Alliance neuchâteloise et ses trois listes. Les partis de l'Alliance se sont notamment engagés à faire obstacle à toute nouvelle taxe sur les entreprises, à ne pas entraver le travail des entreprises formatrices et à réduire la fiscalité des personnes physiques. Ces mesures permettent de préserver et de créer de l'emploi dans notre canton et à y conserver ses forces vives. Pour donner un maximum de chances à l'attractivité dans notre canton, des majorités de droite et de centre-droite au Conseil d'Etat et au Grand Conseil sont nécessaires. Les sept associations qui sont fortes de plus de 2'000 entreprises et de 50'000 emplois, inviteront leurs membres à aller voter et à soutenir les candidats de l'Alliance neuchâteloise. La page www.cantoniales2025.ch donne des informations pratiques.

Engagements très forts des partis politiques

Pour l'attractivité du Canton et de son économie, le PLR, l'UDC et Le Centre travailleront dans 4 directions

1. Veiller à la compétitivité des entreprises neuchâteloises au niveau suisse et international, en contrant et en réduisant les taxes qui renchérissent le coût du travail (ponctions sur la masse salariale) ainsi que celles qui frappent les activités des entreprises.
2. Soutenir les entreprises formatrices et encourager la formation en mode dual en combattant l'initiative de la gauche et des syndicats appelée faussement « pour la protection des apprentis ».
3. Faciliter la transmission d'entreprise au sein des familles et améliorer l'attractivité résidentielle de notre canton, en supprimant l'impôt sur les successions en ligne directe d'ici à 2030.
4. Renforcer le pouvoir d'achat de tous les Neuchâtelois et améliorer l'attractivité résidentielle de notre canton, en abaissant l'impôt des personnes physiques de 10% d'ici à 2030 (par rapport à l'année 2023).

En outre, les trois partis politiques précités s'engagent, au cours de la prochaine législature, à traiter de manière coordonnée les objets qui relèvent de l'économie et des entreprises neuchâteloises.



Enjeu des cantonales 2025 : des majorités de droite et de centre-droite au Grand Conseil et au Conseil d'Etat

Sur la page cantonales2025.ch, les Associations mettent en avant les 5 candidats au Conseil d'Etat et les partis qui composent l'Alliance neuchâteloise (PLR, UDC et Le Centre). A ce sujet, **Emmanuel Raffner, Président de la CNCI**, déclare : « Nous soutenons in globo les 5 candidats au Conseil d'Etat de l'Alliance neuchâteloise ainsi que les 140 candidats répartis sur les trois listes. En fonction de leurs sensibilités, nous espérons que nos membres glisseront dans les urnes la liste de l'Alliance neuchâteloise ainsi qu'une des trois listes qui la forment. Si nous entendons avoir deux majorités de droite et de centre-droite au Château, il importe que les suffrages ne se dispersent pas ! Aussi, notre message doit être le plus clair possible. OUI à l'Alliance neuchâteloise ! OUI aux trois partis qui la composent ! ».

Jean-Claude Baudoin, Secrétaire général de la FNE, abonde dans le sens de l'attractivité résidentielle et économique du Canton : « Le fossé est trop large entre les mondes politique et économique: priorisons les rapprochements ! Nous pourrions ainsi renforcer le pouvoir d'achat des 180'000 habitants du Canton de Neuchâtel par une réelle baisse de la fiscalité, alléger les charges des entreprises, contrer tout excès de zèle administratif et encourager les entreprises formatrices au lieu de les décourager. »

www.cantonales2025.ch

La page cantonales2025.ch est un hub sur lequel sont concentrés des liens vers les médias cantonaux et fédéraux. Pour éviter les bulletins nuls, des informations sont données sur la validité d'un vote. Sur www.cantonales2025.ch, trois précieux liens donnent de l'information.

Neuchâtel, le 4 mars 2025